

supérieures de beaucoup, par leur construction, aux habitations rurales ordinaires.

Cette commune paraît être un lieu fort ancien; on trouva au dix-septième siècle dans les ruines d'un vieux bâtiment, une petite statue de Cérès en cuivre, d'origine romaine. Une voie romaine traversant le territoire, passe à demi-lieu du bourg.

La tradition locale conserve le souvenir d'une maison dite royale, dont la destruction remonte à un tems éloigné.

La ferme, placée à côté de l'église, est un ancien manoir seigneurial en brique, auquel on ajouta dans le seizième siècle, un autre bâtiment sur la porte duquel est une niche ogive. Ce château qui avait de grands souterrains, était garni de fossés et d'un pont-levis. Les planchers en bois de châtaignier, portent encore la trace de la peinture rouge dont ils furent couverts.

Lieuwillers dépendait du comté de Clermont.

La seigneurie appartenait, dans le quinzième siècle, à la maison de Vignacourt.

La cure était à la nomination du prieur de Saint-Remy-l'Abbaye près Clermont; c'est maintenant une succursale de laquelle fait partie la commune d'*Angivillers*.

L'église, sous le titre de Saint-Hilaire, est un grand et obscur bâtiment dont la forme primitive a disparu par les reconstructions et additions faites à diverses époques. Le chœur est voûté à nervures. Le clocher qui est placé sur le chœur, a été rétabli en charpente dans l'année 1658. La nef a été fortement réparée en 1746 et en 1776; toutes les fenêtres sont remaniées.

La ferme de *La Folie* forme un écart à l'ouest du village près de la limite.

La route royale de Paris à Dunkerque coupe l'angle saillant occidental du territoire.

La commune a un presbytère et une école, des pompes.

Le cimetière a été transféré depuis trente années au midi du village; il est entouré de haies vives.

Il y a un marché à *Lieuwillers*.

On y trouve des ouvriers bonnetiers et gantiers, une fabrique de cordes, un moulin à vent.

Contenance : Terres labourables, 871 h. 44,35. — Bois, 14 h. 46,20. — Vergers, 19 h. 12,75. — Jardins potagers, 4 h. 48,45. — Fiches, 7 h. 53,55 — Chemins et routes, 17 h. 76,10. — Propriétés bâties, 6 h. 52,90. — Total, 941 hect. 34,30.

Distance de *Saint-Just*, 6 kil. — De Clermont, 1 myr. 5 kil. — De Beauvais, 5 myr. 3 kil. — Marchés, Clermont, *Saint-Just*. — *Lieuwillers*. — Bureau de poste, *Saint-Just*. — Population, 494.

— Nombre de maisons, 143 — Revenus communaux, 396 fr. 99 c.

MONTIERS, *Monthiers*, *Moustiers*, *Monstiers*, *Montierres* (*Monasteria*), à la limite septentrionale par enclave dans le canton de Maignelay, au nord de *La Neuvilleroy*, et au nord-est de *Pronteroy*.

Son territoire est placé presqu'en entier sur la rive gauche de l'Aronde qui a sa source au bas du village. Un ravin, venant du canton de Maignelay et se réunissant à la vallée, augmente l'inégalité du sol. Le chef-lieu qui présente une assez grande étendue par l'espacement des maisons, est sur la déclivité du coteau. Ses rues sont mal alignées.

La seigneurie de *Montiers* appartint anciennement à la maison de Créqui et à celle d'Hangest; elle relevait en partie du comté de Clermont.

Le vieux château a été remplacé par des constructions modernes élégantes au milieu d'un parc très-orné; en y voit plusieurs puits artésiens que M. de *Lagarde*, aujourd'hui propriétaire de ce domaine, a fait percer depuis quelques années.

Une tradition locale assure qu'il y eut dans des tems reculés une église et un monastère sur le côté de la vallée opposé au village actuel qui aurait pris son nom de cette circonstance. On a trouvé au lieu indiqué des brières de pierre tendre. Il est question de cet établissement dans des écrits du douzième siècle, relatifs à une contestation entre l'abbaye de Breteuil et Mathieu, seigneur de *Montiers*.

La cure dépendait de cette abbaye, sous l'invocation de saint Sulpice. Elle lui fut donnée vers 1035, par Gilduin, seigneur de Breteuil, en même tems que celle de *Pronteroy*. Elle n'est plus qu'une succursale, ayant dans sa circonscription la commune de Wacquemoulin, canton de Maignelay.

L'église est de forme allongée; le chœur, plus étroit, a été construit en 1646; il est supporté par des colonnes qui lui impriment un caractère de grandeur; la nef, beaucoup plus ancienne, a été remaniée; des bas-côtés ont été ajoutés dans le seizième siècle. Le clocher est latéral, en charpente. On a conservé autour du portail qui est moderne un cintre en dents de scie qui appartenait sans doute à la construction primitive. Toute l'église est lambrissée. Cet édifice fut brûlé par les anglais dans les guerres du quinzième siècle.

Le vingt-sept août de chaque année a lieu un pèlerinage assez considérable dans lequel on invoque l'intercession de saint Sulpice pour la guérison des enfans qui ne peuvent marcher. On attribuait

autrefois aux eaux de la fontaine Saint-Sulpice, située dans la vallée, une vertu miraculeuse à cet égard.

Il existe au-dessus du village, sur le chemin de Saint-Martin-aux Bois, une petite chapelle fort ancienne, sous le titre de Sainte-Madeleine, dont l'abbaye de Breteuil avait le patronage; on pense qu'elle fut établie après la destruction de l'ancien couvent, pour faciliter aux moines l'accomplissement des services dont ils se trouvèrent chargés en devenant patrons de la paroisse; elle avait au douzième siècle le titre de prieuré; on la rebâtit en 1658. M. *Ducancel*, ancien propriétaire du domaine de *Montiers*, la fit réparer vers 1816, et mit sur la porte l'inscription suivante: *Deo, S.º Carolono, Patrono inv. et S.º Madalena Patrono.*

Les religieux de Breteuil, qui avaient des terres considérables sur le territoire, levaient un droit de roâge dans le village de *Montiers*.

La commune n'a aucune propriété bâtie; elle possède quelques parcelles de terres marécageuses ou arides.

Le cimetière est demeuré autour de l'église.

Il y a un moulin à vent et des carrières dans l'étendue du pays. Quelques habitans sont occupés à la couture de gants de peaux.

Contenance: Terres labourables, 571 h. 89. — Parc, 5 h. 52,60. — Prés, 23 h. 83,70. — Prés plantés, 1 h. 22,10. — Herbages, 0 h. 10,45. — Bois, 120 h. 22,55. — Vergers, 11 h. 74,05. — Pépinières, 0 h. 13,40. — Jardins potagers, 2 h. 83,05 — Oseraines, 1 h. 87,25. — Carrières, 0 h. 46,20 — Eaux, 1 h. 17,70. — Fiches, 16 h. 35,45. — Chemins et places, 15 h. 95,56. — Propriétés bâties, 4 h. 99,05. — Total, 778 hect. 52,11.

Distance de *Saint-Just*, 1 myr. — De Clermont, 2 myr. 1 kil. — De Beauvais, 4 myr. 2 kil. — Marchés, Pont-Sainte-Maxence, *Lieuvillers*, *Maignelay*. — Bureau de poste, *Saint-Just*. — Population, 454. — Nombre de maisons, 105. — Revenus communaux, 265 fr. 50 c.

MOYENNEVILLE, *Moiennerville*, *Maienneville*, *Moineville* (*Median villa*) à l'angle nord-est du territoire, entre les cantons de *Maignelay* et de *Ressons* au nord, celui d'*Estrées-Saint-Denis* à l'est, *Rouillers*, *Grandviller* au midi, *La Neuvilleroy* à l'ouest.

La commune de *Moyenneville* traversée par la vallée de l'Aronde, a la plus grande partie de son territoire au midi de cette rivière; elle est sillonnée de ravins qui s'ouvrent dans la vallée.

Le village s'étend sur la pente méridionale jusqu'au bord de la

rivière, occupant aussi le sommet du coteau riverain; il est formé de plusieurs rues aboutissant à une grande place triangulaire.

Une rue de cette commune dépendait de l'élection de Montdidier, et tout le reste de l'élection de Clermont.

Moyenneville relevait du comté de Clermont, étant compris dans la prévôté royale de Remy.

La paroisse est désignée dans tous les anciens titres sous le nom d'*Arnel*, *Arnelle*, *Harnet* (*Arnettum*) qui était celui d'un fief considérable, et ensuite sous les noms réunis d'*Arnel-Moyenville*.

La cure dépendait de l'abbaye de Saint-Quentin-les-Beauvais qui la faisait desservir par un de ses religieux. Le curé avait le titre de prieur.

L'église, aujourd'hui succursale sous l'invocation de saint Martin et de sainte Geneviève, tient sans discontinuité au bâtiment de l'ancien prieuré. Cet édifice a reçu des réparations considérables qui lui donnent l'aspect d'une construction récente; elle paraît rectangulaire à l'extérieur, tandis qu'elle est réellement cruciforme. Un cintre de hachures conservé dans la muraille est un reste de l'ancien bâtiment. Le chœur est voûté; la nef n'a qu'un simple lambris: tout l'édifice est inférieur de niveau au sol voisin.

La commune a une maison d'école. Trente-huit hectares de terrains communaux ont été partagés en 1794.

Le cimetière clos de murs, entoure l'église.

Il y a un moulin à eau sur l'Aronde; on cout des gants à *Moyenneville* comme dans la plupart des autres communes.

Contenance: Terres labourables, 637 h. 03. — Terres labourables plantées, 2 h. 52,55. — Prés, 23 h. 50,90. — Prés plantés, 2 h. 03,45. — Bois, 10 h. 84,55. — Vergers, 0 h. 43,50. — Pépinières, 0 h. 31,10. — Jardins potagers, 12 h. 05,90. — Oseraines, 4 h. 08,90. — Carrières, 0 h. 85,70. — Fiches, 4 h. 36,15. — Chemins et places, 16 h. 26,92. — Propriétés bâties, 4 h. 69,55. — Eaux, 0 h. 85,54. — Total, 719 hect. 85,16.

Distance de *Saint-Just*, 1 myr. 5 kil. — De Clermont, 2 myr. 5 kil. — De Beauvais, 4 myr. 6 kil. — Marchés, Compiègne, Pont-Sainte-Maxence. — Bureau de poste, *Saint-Just*. — Population, 452. — Nombre de maisons, 112. — Revenus communaux, 927 fr. 15 c.

NOROY, *Nouroy*, *Nourroy*, *Nauroy*, *Nourroi*, *Norroi*, *Nourné* en 1794 (*Noerium*), à la limite méridionale entre *Cuignières* au nord-ouest, *Pronteroy* au nord-est, *Cemoy* à l'est.

Commune dont le territoire borné, de figure générale ellip-